

Règlement du Saucona Raid 2023

Article 1 : Organisation

Le Saucona est organisé par l'association des Gônes Raideurs 69, domiciliée au 30 chemin de la creuzette, 69270 Fontaines sur Saône, représenté par son président Thierry Levrat. Le directeur de course pour le raid Saucona découverte est Guillaume LAFONT. Le directeur de course pour le raid Saucona famille est Gilles VIALIS.

Les inscriptions et les informations des coureurs sont gérées par les Gônes Raideurs 69.

L'organisation du Saucona Raid 2023 se décline en 2 épreuves distinctes ayant lieu le 23/09/2023 :

- Le Raid Découverte, épreuve multisports facile avec orientation sur la matinée ;
- Le Raid Famille, enchaînement d'épreuves avec orientation sur l'après-midi.

Les concurrents ont la possibilité d'enchaîner les 2 épreuves (moyennant 2 inscriptions séparées).

Toutes les épreuves sont affiliées à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

Article 2 : Participation, responsabilité et connaissance du règlement

La participation aux différentes épreuves implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement et le respect des règles visant à la protection de l'environnement des régions traversées. Ce règlement pourra être complété ou soumis à des modifications et les équipes inscrites en seront informées par mail ou par affichage le jour de l'épreuve. Du fait de leur inscription, les concurrents donnent à l'organisation le pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Les 2 épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non. **Chaque participant devra fournir la copie d'une licence sportive FFTRI de la saison en cours ou un certificat médical de non contre-indication aux Raids multisports de moins de un an à la date de l'épreuve.**

Pour les non licenciés une licence journée est à prévoir en supplément dans le tarif de l'inscription (+ 2€/participant pour le raid famille et + 8€/participant pour le raid découverte).

Pour le Raid Famille, l'épreuve n'étant pas chronométrée, il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical. Par contre une **autorisation parentale datée et signée est obligatoire** pour la participation des mineurs à l'épreuve.

Le Raid Découverte est ouvert à tous à partir de 16 ans (2007) et à partir de 13 ans (2010) avec un adulte. Le Raid Famille est ouvert aux jeunes de 6 à 12 ans (2011 à 2017) avec un adulte dans chaque équipe.

Tout participant au Raid Saucona s'engage à respecter le parcours dans sa totalité. Il affirme être pleinement conscient des risques inhérents à la pratique de disciplines sportives en milieu naturel et d'évoluer sur des voies ouvertes à la circulation publique.

Il s'engage donc à respecter le code de la route, notamment du port du casque de VTT. Pour le Raid Famille et les équipes du raid découverte composées de 2 jeunes + 1 adulte, l'adulte est garant de la sécurité de l'équipe et responsable des jeunes qui l'accompagnent.

L'organisation du Saucona informe les participants qu'il est dans leur intérêt de souscrire à une assurance individuelle accident auprès de leur compagnie.

Article 3 : Dates, départs et horaires

Raid Découverte - Samedi 23 septembre entre 10h et 14h : Départ en bus depuis l'espace Jean Vilar à Neuville-sur-Saône à 9h15 ;

Les VTT devront préalablement être déposés au niveau de la Croix Vitaise (Poleymieux au Mont d'Or) par les coureurs ou par l'organisation (option +4€/vélo à sélectionner lors de l'inscription de l'équipe).

Les VTT devront être récupérés par les concurrents à l'issue du raid, à 3 km de l'espace Jean Vilar (Neuville sur Saone).

Raid Famille - Samedi 23 septembre de 14h à 16h au départ de l'espace Jean Vilar à Neuville-sur-Saône

Article 4 : Les équipes

Les équipes courent sous leur nom ou sous le nom de leur sponsor, elles peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Chaque équipe gère elle-même sa préparation, sa promotion et son déplacement. Par le seul fait de s'engager, tout concurrent atteste savoir nager.

Les équipes sont composées de **2 équipiers**. Des exceptions sont possibles sur le raid Famille où il est possible d'avoir une équipe de 2 (1 adulte + 1 jeune) ou de 3 équipiers (1 adulte + 2 jeunes).

Sur ces épreuves il n'y a aucune possibilité de relais, tout se fait en équipe.

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'équipes est limité sur chaque épreuve :

- **Raid Découverte** : limité à 60 équipes
- **Raid Famille** : limité à 200 équipes

Article 5 : Principes et déroulement des épreuves

Sur toutes les épreuves, il n'y aura **aucun fléchage ou balisage**. Toutes les sections sont en orientation ou en suivi d'itinéraire sur une carte. Les cartes peuvent être sur une base IGN, IOF ou même photo aérienne. Les sections peuvent être de la course à pied, du VTT et des épreuves surprises.

Des **portes horaires** seront fixées sur toutes les courses pour **éviter que les dernières équipes finissent trop tard**. Le principe d'une porte horaire est de court-circuiter une partie du parcours ou une section complète du raid pour l'équipe qui arriverait après l'horaire mentionné dans le carnet de route. Toute équipe ne respectant pas une porte horaire sera **mise hors course immédiatement** et l'organisation ne pourra plus être tenue responsable de sa sécurité.

Le départ sera refusé aux équipes du raid Découverte qui ne portent pas le dossard fourni par l'organisation. Le dossard doit être visible, il est interdit de le recouvrir sous peine de pénalités. L'absence de casque entraînera automatiquement le refus de départ sur les sections en VTT. L'organisation se réserve le droit de modifier les itinéraires pour des raisons météorologiques ou d'organisation.

Article 6 : Inscriptions

Les inscriptions se font sur le site www.raid-saucona.fr en remplissant le formulaire puis en effectuant le paiement en ligne. Seul le paiement valide définitivement l'inscription et assure une place au départ de l'épreuve. Les copies des certificats médicaux peuvent être apportées le jour de la course et seront conservées par l'organisation comme l'y oblige la législation (pas besoin de certificat médical pour le raid Famille).

Raid Découverte :

- 45 € avant le 1er juillet 2023 (+16 € assurance FFTri + 8 € transport VTT en option + frais de plateforme)
- 50 € avant le 1er septembre (+16 € assurance FFTri + 8 € transport VTT en option + frais de plateforme)
- 55 € avant le 7 septembre (+16 € assurance FFTri + 8 € transport VTT en option + frais de plateforme)

Raid Saucona Famille :

- 15 € avant le 1er septembre (+4 € assurance FFTri)
- 20€ après le 1er septembre ou sur place (+4 € assurance FFTri)

Article 7 : Retrait des Dossards

L'accueil des pratiquants pour les 2 courses se fait à des horaires différents. Une longue plage horaire est prévue pour le retrait des dossards afin de limiter le temps d'attente et le nombre de personnes dans la même zone.

Le retrait des dossards se fera en extérieur, à la Salle Jean Vilar de Neuville sur Saône.

Avec remise des enveloppes fermées contenant leur dossard, la puce (pour le raid découverte), les consignes de course. L'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de l'évènement, sera communiqué à chaque participant en amont de l'épreuve, par voie électronique. Offrant la possibilité aux coureurs de poser leur(s) question(s) par mail. Prévoir 4 épingles à nourrice pour fixer votre dossard (aucune n'est fournie sur place).

Raid Famille : Samedi 23 septembre – entre 10h et 12h.

Raid Découverte : Samedi 23 septembre de 7h30 à 9h00.

Article 8 : Equipement

Le matériel nécessaire à chaque épreuve sera détaillé dans le carnet de route envoyé à chaque équipe quelques jours avant l'épreuve. Les concurrents tiendront compte de la météo pour adapter leur équipement.

Une première liste partielle du matériel obligatoire comprend :

- 1 téléphone portable par équipe
- 1 couverture de survie par équipe
- 1 litre d'eau par équipier
- 1 ravitaillement solide par équipier (barres de céréales, compotes, etc.)
- 1 casque VTT par équipier (raid découverte)
- 1 sifflet par équipier
- 1 gobelet réutilisable

L'organisation fournira :

- Le carnet de route et les cartes
- Les dossards (raid découverte)
- Les puces de chronométrages pour ceux qui n'en ont pas (raid découverte)

Tout matériel personnel reste sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance fermé. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour perte, vol ou détériorations... Si un concurrent constate une défection du matériel fourni, une réclamation doit immédiatement être portée auprès de l'organisateur. Les concurrents sont responsables du matériel fourni par l'organisation lors du déroulement des épreuves. Les concurrents sont responsables de leurs actes durant la course. Ils sont tenus de rembourser tous les frais de remise en état des biens publics ou privés dégradés de leur fait, après constatation par un représentant de l'autorité publique. **Les Vélos à Assistance Electrique (VAE) sont interdits sur l'ensemble des courses.**

Article 9 : Sécurité et Assistance médicale

La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation qui veillent à la sécurité des concurrents et au bon fonctionnement de l'épreuve. L'assistance médicale est assurée par des secouristes et des médecins. Chaque participant se doit de signaler un coureur en détresse à l'assistance médicale ou aux signaleurs présents sur le parcours grâce aux numéros d'urgence fournis par l'organisation.

En cas d'abandon, l'équipe doit informer la direction de course de son arrêt en se rendant au PC course ou poste d'assistance le plus proche.

Article 10 : Ravitaillements

Seuls des ravitaillements liquides sont prévus entre les différentes sections des parcours. Les concurrents ont dans leur matériel obligatoire un verre réutilisable qui sera rempli par des bénévoles.

A l'arrivée, un ravitaillement comprenant du liquide, du solide sucré et salé, sera distribué à chaque équipe. Les équipes devront sortir de la zone de ravitaillement pour se restaurer. Ces ravitaillements seront indiqués sur les cartes distribuées aux départs des épreuves. Nb : Aucun gobelet ne sera fourni sur les ravitaillements.

Article 11 : Arrivées

Un ravitaillement complet, est prévu à l'arrivée de chaque épreuve. Les participants seront ensuite invités à se rendre à la remise des récompenses qui suivra.

Article 12 : Chronométrage, classement et récompenses

Chronométrage :

Le raid Saucona Découverte est une épreuve d'orientation où le chronométrage se fera grâce au système Sport Ident. A chaque balise correspond une pénalité de temps qui sera attribuée aux équipes qui ne valideront pas la balise. Le classement se fera donc au temps total corrigé par les éventuelles pénalités et bonus. Toute équipe perdant sa puce Sport Ident ne pourra bien entendu pas être classée.

Un carnet de route sera donné à chaque équipe précisant les particularités des sections, les emplacements de ravitaillement, le matériel nécessaire et les pénalités associées à chaque balise.

Classements :

Raid Découverte : 5 catégories – Femmes, Mixtes, Hommes, Jeunes seuls (16-18 ans) et Jeunes (13-15 ans) + adultes.

Récompense :

Des lots seront remis aux trois premières équipes de chaque catégorie sans distinction de catégories d'âge. Aucune prime ne sera remise. La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation.

Article 13 : Sanctions

Tout participant aux différentes épreuves, surpris à jeter des papiers ou tout autres déchets, faisant preuve d'anti-sportivité ou manquant de respect aux règlements ou bénévoles sera averti, sanctionné ou disqualifié en cas de récidive (et devra rejoindre l'arrivée par ses propres moyens). Aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 14 : Modifications / Annulation

En cas de mauvais temps ou tout autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler une ou plusieurs des épreuves. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

Dans le cas d'une blessure ou d'un événement grave qui empêcherait la participation d'une équipe à l'épreuve, si l'organisateur est prévenu plus d'une semaine à l'avance, l'équipe sera remboursée intégralement sous la forme d'un avoir pour une édition suivante du Raid Saucona ou du Trail des Cabornis.

Article 15 : Assurance et Responsabilité

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol.